



Commission HUNTER

Réunion du 21 décembre 09 à Equi Club Volzac Farm (15).

Présents : Annick et Frédéric MOITY, Alain BLANQUET, Laurent CASANOVA, Philippe COLLIN.

Excusés : Géraldine BLANC, Sophie LACHENAUD et Jean Paul FOUSSARD.

Ordre du jour :

- Bilan saison 2008 / 2009 (SIF et GIF)
- Bilan du challenge Auvergne
- Programme Stages et Compétitions 2009/2010
- Nouveau règlement
- Questions diverses

1- Bilan de la saison 2008-09 :

Chiffres clés, analyse et palmarès : voir le document joint « Bilan Hunter CREA 2008-09 ».

Concours Club :

Points positifs	Points négatifs
Bonne dynamique	Petit nombre de clubs fidèles
Bon niveau technique surtout en Club 1	Certains concours avec trop peu de partants
Homogénéité technique (pistes et jugements)	
Clubs et enseignants motivés	

Concours Amateur :

Points positifs	Points négatifs
	Peu de concours
	Peu de partants
	Niveau technique

Question : comment promouvoir le Hunter « Amateur » ?

- Organiser les Championnats d'Auvergne Amateur et Club sur le même concours :

Pour 2010 = à Issoire le dimanche 13 juin : accord de principe, à condition que le concours reste gérable (rappel : il n'est pas possible de limiter le nombre de partants « Club » d'un Championnat) → *décider des épreuves Amateur à programmer (idéalement en utilisant les parcours « Club » afin de limiter les changements de piste).*

- Inciter les organisateurs CSO Amateur à programmer des épreuves Hunter Amateur, comme des épreuves de préparation (exemple Saint Flour 2009).

Question : comment inciter le passage de cavaliers « Club » en « Amateur » ?

Pas évident ... la pratique Hunter en Club dépend des enseignants → encourager la pratique en Amateur pour les clubs : d'autant plus facile si des épreuves Amateur sont programmées sur les concours Club. Moyens ?

Rappel : pour passer en Amateur, le cavalier doit être titulaire d'un galop 7 de cavalier.

2- Challenge Auvergne 2009 :

Objectif : favoriser la dynamique des concours Club en Auvergne.

Premier bilan plutôt positif. Pour le hunter, les épreuves Club Poney n'étant pas prises en compte, il en est résulté des difficultés (nombre minimum d'engagés, possibilités de constituer des équipes en Club 2, comptabilisation des Club 3 ...).

Des modifications seront apportées en 2010 :

- Prise en compte des Club Poney :

« Les épreuves de même niveau technique (Club 1 et Club Poney Elite / Club 2 et Club Poney 1 / Club 3 et Club Poney 2) organisées sur le même parcours et les mêmes difficultés (distances adaptées) sont regroupées pour les résultats « Challenge AUVERGNE 2010 » : Il est organisé un seul classement en fonction des notes obtenues ».

- En Club 3 – Club Poney 2 :

Abaissement des critères pour la prise en compte du concours à une participation à l'extérieur (au lieu de 2) et deux équipes de clubs différents (au lieu de 3).

3- Programme Stages et Compétitions 2009/2010

Des candidats en attente de validation Amateur (Juge et chef de piste) par le CREA → [Relancer le CREA : Annick MOITY](#).

Intervention « Journée Expert » Annick FEBVRE :

Comme en 2009, la commission n'a pas été associée. Dommage pour la cohérence de la démarche entre formation et compétition ! → [Action Frédéric MOITY auprès de Bernard MURET. Voir également pour une intervention de sa part pour une formation \(juge et/ou chef de piste\) le 25/4/10 dans le cadre du concours de Saint Flour.](#)

Formation juges :

Le dimanche 7 mars dans le cadre du concours d'Issoire. Formation en salle + jugement sur vidéo. Intervenant : Alain BLANQUET.

Sont concernés : les juges et candidats juges → [à recenser et à inviter \(voir liste sur document Bilan\)](#).

Le concours sera jugé par deux juges indépendants de la formation.

Budget = 300 € → [à présenter au CREA](#).

Formation Chef de piste :

Intervenant : Alain BLANQUET. → [Recenser les candidats intéressés](#).

Les formations auront lieu la veille de concours lors du montage des pistes : le samedi 6/03 à Issoire et à Saint Flour (date à confirmer).

Formation Cavaliers avec intervenant extérieur (comme en 2009) :

Difficile de trouver une date ! Possibilité sur Lamotte Beuvron entre le 21 et 28/02/10.

4- Nouveau règlement

Revue des principaux points de changement par rapport au règlement fédéral 2009 :

- Définition plus précise des épreuves Figures Imposées, Maniabilité et Grand Prix
- Création d'Amateur 4
- Epreuves Maniabilité en Club 3 et Club Poney 2
- Epreuves « mixtes » (FI + Mania ou Mania + Grand Prix) mais pas clairement définies !
- Possibilité pour un même cheval de faire deux tours en Amateur 4 et 3 avec deux cavaliers différents
- Arrêteurs autorisés en épreuves Club
- Modifications des normes techniques (voir plus loin adaptation en Auvergne).
- Dans les épreuves Hunter Equitation Amateur, les poneys sont autorisés à leur demande à faire une foulée de plus que les contrats prévus, sauf dans les combinaisons.

« C - Commencement d'un parcours

Après le signal sonore et dans un délai de 45 secondes maximum, le concurrent prend le galop avant d'entamer **un cercle unique** et fermé de 20 m de diamètre environ.

E - Fin d'un parcours

Après le dernier obstacle, le poney / cheval est remis obligatoirement sur un cercle fermé au galop de 20m de diamètre environ pour passer progressivement au trot puis au pas et enfin sortir au pas les rênes longues. »

Il est important de maintenir une uniformité dans l'évaluation.
Comme en 2009, la commission met au point une note d'orientation pour le jugement des parcours ainsi qu'un barème pour la présentation et le harnachement (en pièces jointes).

Qualification Championnat de France Club Lamotte 2010 (Rectificatif REF 110 p46)

Conditions de participation des poneys/chevaux : Les championnats de France de l'Open Clubs sont ouverts aux poneys/chevaux n'ayant pas participé à des épreuves Pro dans les douze mois précédant la date de clôture des engagements. A titre dérogatoire pour les championnats clubs 2010 : ouverts aux poneys/chevaux n'ayant pas participé à des épreuves Pro depuis le 1^{er} janvier 2010.

Conditions de qualification des poneys/chevaux : les poneys /chevaux doivent avoir obtenu les qualifications suivantes dans la discipline = 3 pour le Hunter.

5- Calendrier Hunter Auvergne 2009-10

Date	Lieu	Dept	Club 3/P2	Club 2/P1	Club 1/PEI	Club EI	Amateur	Style	J Chvx	Engagés
14/07	St Didier	03					X	X		17
04/10	Vic	63	X	X	X					37
11/10	Issoire	63	X	X	X		X			96
25/10	Aurillac	15	X	X	X					9
25/10	P du Ch.	63	X	X	X					45
15/11	Villebret	03	X	X	X					17
24/01	Issoire	63	X	X	X					
07/03	Issoire	63	X	X	X					
14/03	Le Vernet	03		X	X	X				
21/03	Riom	63					X	X	X	
21/03	P du Ch.	63	X	X	X					
28/03	Courpière	63		X	X					
11/04	Courpière	63		X	X					
25/04	St Flour	15 CD		X	X		X			
27/04	Yssingeaux	43							X	
02/05	Vic	63 CD	X	X	X					
06/05	St Flour	15					X	X	X	
13/05	St Didier	03					X			
23/05	Villiers	03 CD	X	X	X					
25/05	St Didier								X	
04/06	Châtel G	63							X	
13/06	Issoire	63 CR	X	X	X	X	X	?		
22/06	Yssingeaux								X	

Sur vos agendas ... ! Dates importantes (Rappel) :

- ❖ 07 mars : Stage de formation de juges à Issoire
- ❖ 25 avril : Stage de formation de juges à Saint Flour
- ❖ 13 juin : Championnat d'Auvergne Hunter à Issoire
- ❖ 2 au 4 juillet : Championnat de France Master Pro & Am à Bourg en Bresse (01)
- ❖ 17 au 25 juillet : Open Club 2010 à Lamotte Beuvron
- ❖ 28 au 29 août : Meeting des Propriétaires à Lamotte Beuvron

Rédaction du compte rendu = Philippe COLLIN
06 30 81 63 80
phcollin.vic63@dbmail.com

Pièces jointes :

- Bilan Hunter CREA Saison 2008-09
- Note d'orientation Jugement Hunter Equitation « Club »
- Grille d'évaluation Présentation Hunter Equitation « Club »